Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cette double page est réservée — une fois n'est pas coutume — à nos abonnés dont les lettres nous ont profondément touchés. Nous reproduisons certaines d'entre elles. Deux fausses notes. Et pourquoi pas ? Chacun a le droit d'émettre son opinion même si nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui regretteront peut-être un jour de ne pas avoir lu tel ou tel avis officiel et qui s'en trouveront lésés.

Une fois de plus, nous remercions tout particulièrement nos généreux donateurs qui apprécient le travail réalisé par la Rédaction et ses collaborateurs de Suisse ou de France ainsi que nos fidèles annonceurs.

Réd. de M. F. et N. Meyer-Hauser, Combs-la-Ville Nous sommes toujours contents de de M. Max. Meyer, Laris recevoir par votre entremise des noude M. Robert Graf-Wälti, Belgique J'ai entendu parler de votre revue qui D'une saçon générale vous décrivez dans velles du « pays ». ne parait vraiment extraordinaire pour votre bulletin les votations franco-suisse me parait vraiment extraordinaire pour des Suisses vivant hors de leur pays. d'une saçon trop idyllique. Comme premier des sulsees vivant nors de leur pays.

Est-il Possible que vous nous fassiez client de la France, nous devrions être parvenir un ancien exemplaire et surparvenir un ancien exemplaire et sur-tout nous communiquer le prix pour l'abonnament pour l'année 1983 mieux traités. Jous ne parlez jamais des Nouve nous communiquer le prix l'abonnement pour l'année 1983. verations scandaleuses dont les citoyens suissex font l'objet aux frontières et dont la presse helvétique à beaucoup parlé. D'autre part, 199 pose aux Suisses de France Merci d'avance. yant des biens en Suisse et aux Suisses en de Mme Robert Buffy, Floirac Suisse ayant des biens en France de nom-En effet, votre journal est pour moi, une breux problèmes non résolus, la France joie, surtout depuis la mort de mon cher refusant d'appliquer les conventions exismari, et surtout un lien avec notre chère Sur le plan helvetique, le problème de la transmission de la nationalité par nos filles est toujours en suspens. Suite aux tenteurs Patrie Suisse. de Berne des senmes suisses continuent à mettre au monde et à élire des étrangers. Potre journal ne devrait pas relacher sa lute pour l'abolition de cette injustice, ceci de Mme Schiess, Vincennes à un moment où on donne de plus en plus de droits aux inmigrés étrangers résidant en Cest avec plaisir que je vous renouvelle mon abonnement et ci-joint mon chèque. Avec toutes mes félicités de votre journal auquel j'ai toujours grand plaisir à lire. de M. A. Pelletier, Chaumont Vous adressent tous mes væux pour la noude Mme 6. Trible, Delle velle année et une bonne continuité de ce pré-Lar cette lettre, je vous demande de ne plus cieux Messager dont nous ne saurions plus m'envoyer votre journal. La raison en est très simple, c'est qu'il ne retient absolument pas mon attention. A nous passer. est de ce fait, pour moi sans aucun intérêt. de M. A. Vincens, Paris Celui-ci est toujours le bienvenu et je vous remercie de toute la peine que vous prenez pour nous envoyer des nouvelles du pays! de M. Lierre Gullaz, Paris Avec mes félicitations pour votre journal de M. A. Benow, Sèvres Ce journal est intéressant et permet aux Suisses de France de suivre de loin la que j'aime beaucoup. vie du Pays. Merci!

de Mme J. Rolland, Plestin-les-Grèves Je suis toujours heureuse de lire votre journal qui me relie au pays cher à mon cœur.

de M. Charles Gribi, Vésenex J'aimerais vous dire que nous sommes enchantés de votre Messager Suisse.

de Roseline Grandier-Descheraux Veuillez m'excuser pour le retard Ravine des Cabris pris à renouveler mon abonnement, je l'avais oublié. Je vous remercie d'avoir songé à me le rappeler. Je tiens beaucoup à vous lire, car la vie de mon pays m'est très chère et précieuse. Je vous signale que chaque année nous fêtons le 1er Août avec la petite communauté suisse de La Réunion et que nous nous passons les informations venant du pays.

de M. et Mme A. Apostol, Vence Et bravo, re-bravo pour la tournure que prend le Messager avec de plus en plus d'articles importants pour nous autres 5° Suisses, conseils, avis, fiscalité, lois, etc. Et excellent votre chronique juridique, vives félicitations à Me Lette. Plusieurs de mes amis et moi demandent instamment un article de Me Lette de pareille envergure sur le sujet contraire : « Le transfert de résidence de Ch en Fr », il y a beaucoup de « AVS » qui désireraient savoir... avant d'entreprendre cette démarche dans l'inconnu. En tout cas, merci de tout et continuez à

> Avec ses compliments pour votre excellent de Max Kehlstadt, Liégon journal.

de M. Jean-Louis Voruz, Allegrac Quelles que soient vos contraintes administratives, je vous serai obligé de ne plus m'envoyer votre journal « le Messager Suisse ». Celui-ci ne m'intéresse pas du tout, aussi bien pour ses reportages réactionnaires inspirés du nationalisme le plus étroit que pour « ses communications officielles » qui ne me regardent pas.

Je vous prie donc de faire le nécessaire pour me radier de la liste de vos abonnés, et vous remerciant par

de M. et Mme Ernest Welti, Paris Toujours enchantés de lire le Messager Suisse.

de Mme L. Vacheret, Paris

Je suis abonnée à votre revue, si agréable, pour tout, depuis la toute première année (ou peut-être 2º année) et suis Française mais de mère vaudoise (du

En espérant que vos Suisses vont enfin régler leur dette pour 82, je vous adresse mes meilleurs messages pour Noël et pour 1983.

Je vous remercie également pour tous vos films magnifiques et pour tout le travail que cela représente pour toute

Félicitations pour le Messager. La densité de Ile de la Réunion ses textes est excellente, la tenue de la revue est parfaite et il faut noter l'absence de tout verbiage inutile.

de M. Charles Bader, Eaubonne En vous adressant mes félicitations pour la tenue de cette revue.

1983

- « Les dix commandements » du Messager Suisse
- 1. Lisez attentivement le M.S. car périodiquement - une fois par trimestre - il contient des nouvelles officielles qui remplacent les communiqués de l'Ambassade, jadis envoyés personnellement.

Réglez le plus rapidement possible votre abonnement. Prix F. 100.-; Ab. de soutien : à partir de F. 110. - par c.b. au nom de la F.S.S.P. M.S.

- 2. Précisez si vous êtes un nouvel abonné ou s'il s'agit d'un renouvellement.
- 3. Ecrire nom et adresse en lettres majuscules.
- 4. Pour tout renseignement joindre un timbre pour la réponse.
- 5. Changement d'adresse : Prière de nous envoyer un timbre de F. 2. - (un minimum).
- 6. Indiquez toujours votre ancienne adresse notre fichier étant classé par code postal.
- 7. La date des rappels d'abonnement correspond toujours à celle de votre premier versement.
- 8. Si vous ne recevez pas votre no, informez-vous auprès de votre bureau postal (nous ne sommes hélas pas responsables des grèves perlées...)
- 9. N'oubliez pas de signer chèque et c.c.p. Eh oui, parfois êtes vous distraits...
- 10. Faites connaître à vos amis suisses ou français qui aiment la Suisse notre publication. Et n'oubliez pas notre publicité dont nous avons également besoin. Tarifs à votre disposition.